

...Rappelons tout d'abord que l'expression « demande effective» résulte d'une mauvaise traduction d' *effective demand*. En toute rigueur, il faut rendre le sens par « demande efficace ». L'adjectif devant alors être pris dans le sens « qui a de l'effet sur ». En effet, la spécificité de la demande effective est qu'elle est une variable explicative déterminante du niveau de l'emploi. « Nous appellerons demande effective le montant du “produit” attendu D au point de la courbe de la demande globale où elle est coupée par celle de l'offre globale. Ceci constitue l'essentiel de la *Théorie Générale de l'emploi*» (*Théorie Générale*. Paris: Payot, p. 53).

La demande effective est une valeur anticipée par les entrepreneurs. Son horizon est plutôt celui du court terme. Elle prend toute sa justification dans une économie monétaire où règne incertitude et imperfection de l'information. Dans le cadre de la *Théorie Générale* elle marquait une différence avec l'approche des économistes classique qui comme Walras privilégiaient les mécanismes de prix et de salaires pour expliquer les conditions de retour au plein emploi.

Sur les marchés se confrontent non pas la demande effective en face de la production anticipée, mais ce que l'on nomme la demande signalée. Cette demande signalée (qui elle, est effective au sens français du terme) est fonction du revenu et par conséquent limitée. C'est une demande solvable qui découle des revenus liés au niveau de l'emploi, lui-même déterminé par la demande effective.

Envisagé selon l'approche en couches de fonctionnalités, le principe de la demande effective amène quelques remarques :

Tout d'abord, l'interprétation de la réalité par le principe de la demande effective devrait selon nous être nuancé lorsque l'on se situe dans le court terme. En fait, les mécanismes d'anticipations au niveau des entreprises nous semblent moins forts que ce que l'on pourrait penser à la lecture de la *Théorie Générale*. L'ajustement du niveau de l'emploi se réalise beaucoup plus au vu des résultats. Certes, on objectera que l'entrepreneur, qui ne s'adonne pas à l'exercice des prévisions pour déterminer le niveau des ressources en main d'œuvre, fait implicitement des anticipations car en ne modifiant pas le niveau de l'emploi il assume le fait que la demande future soit égale à celles des résultats récents. Quoi qu'il en soit, on ne peut parler dans ces cas de préoccupation axée vers l'avenir.

Par ailleurs, les clauses de durée des contrats de travail de nos économies modernes ne permettent pas d'ajustements en temps réel. À cela s'ajoutent les coûts et la durée des recrutements ou des licenciements. D'une manière plus générale, il n'est pas sûr qu'une plus grande flexibilité des procédures de recrutement ou de licenciement engendrerait un comportement tel que le niveau de l'emploi serait directement fonction de celui de la demande effective. Il faut tenir compte en effet des difficultés liées aux prévisions, et de la souplesse d'organisation des entreprises, plus grande que ne le pensent habituellement les économistes, même si comme nous l'avons supposé plus haut le rapport capital / travail des économies modernes est relativement rigide, essentiellement pour des raisons techniques....

Articles traitant du même sujet	
Et soudain les choses ne se passent plus comme avant	http://www.theoreco.com/incertitude-et-probabilites.pdf
Temps de convergence et temps d'impact	http://www.theoreco.com/temps_economique.pdf
Deux sphères, deux consciences	http://www.theoreco.com/deux-spheres-deux-consciences.pdf
L'efficacité marginale du capital, remise en cause	http://www.theoreco.com/efficacite-marginale-du-capital.pdf
Thierry Breton, le virtuel et les miracles	http://www.theoreco.com/breton_le_virtuel_et_les_miracles.pdf